

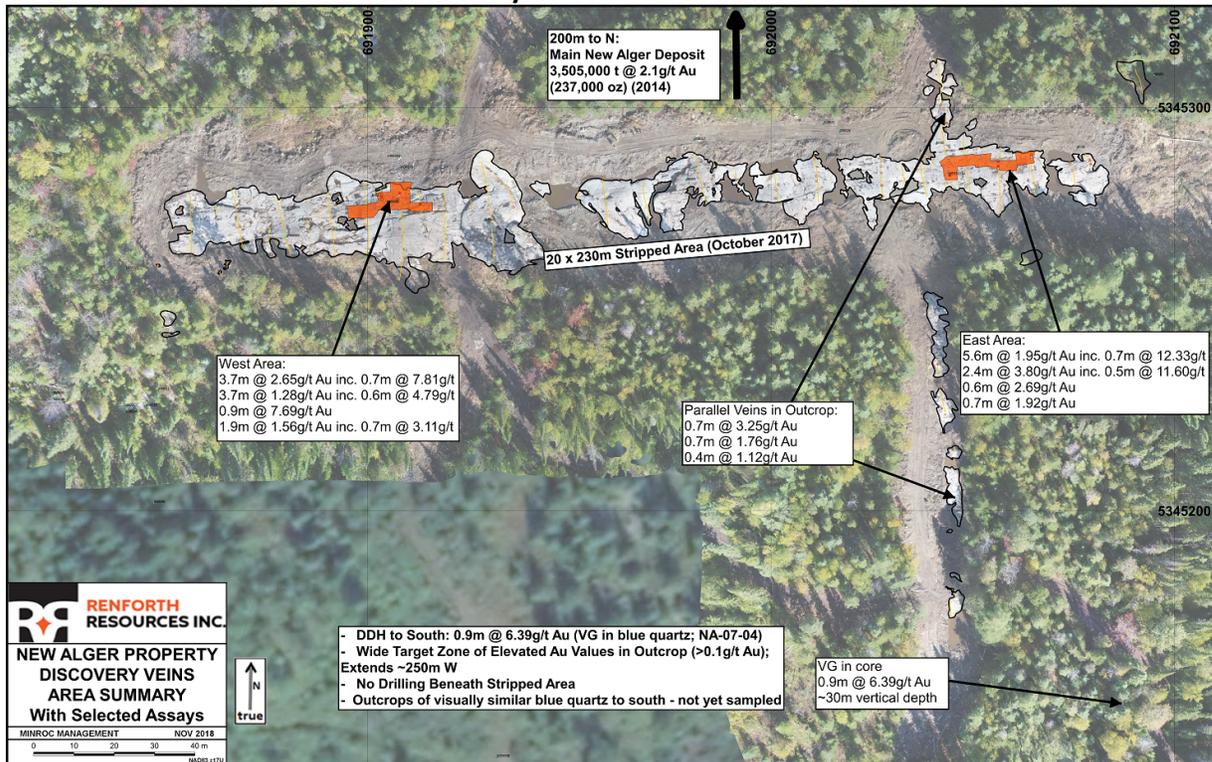
21 novembre 2018
 Pour diffusion immédiate

CSE: RFR

**Renforth lance le processus d'obtention des permis
 pour un échantillonnage en vrac sur la zone Discovery de New Alger**

Ressources Renforth inc. (CSE – RFR) (“Renforth” ou la “Société”) a retenu les services de Eagle Géosciences, de Rouyn-Noranda, pour obtenir tous les permis nécessaires à la réalisation d'un échantillonnage en vrac sur la zone Discovery, propriété New Alger, lequel échantillonnage sera ensuite acheminé vers une usine de traitement pour la récupération du minerai. Il est prévu que l'échantillon en vrac provienne des deux veines clairement identifiées, dans des secteurs titrant en moyenne 1 g/t d'or en surface. Renforth a prouvé qu'il y avait de l'or libre dans le système de veines minéralisées qui n'était pas visible à l'œil nu; il a donc été conclu qu'un échantillon en vrac constitue la meilleure technique pour obtenir une représentation fidèle de la teneur à la surface ou légèrement en dessous. Dans le cadre des travaux environnementaux requis pour permettre à Eagle Géosciences d'obtenir les permis nécessaires, des échantillons composites des filons ouest et est et du greywacke stérile ont été prélevés lors d'une brève fonte de neige.

Zone cible d'échantillon en vrac avec analyses de surface sélectionnées



Le système de veines du Pontiac

Par ses résultats de forage, de géophysique, de prospection et d'échantillonnage, Renforth a identifié sur la propriété New Alger au moins trois systèmes de veines distincts dans les sédiments du Pontiac, lesquels systèmes sont situés au sud de la ressource aurifère connue de l'ancienne mine Thompson-Cadillac sise directement sur la Faille de Cadillac. «Discovery», le système de veines le mieux défini, est situé sur des hauteurs à environ 200 m au sud de l'ancienne mine. Il est repérable sur plus de 450 m, à l'intérieur duquel 230 m ont été décapés et échantillonnés de manière exhaustive. Le décapage et l'analyse subséquente ont permis de conclure que le système «Discovery» est en réalité constitué de deux veines séparées, traversé par une faille orientée vers le nord-ouest jusqu'à la limite ouest de la mine Thompson-Cadillac. De plus, des sites historiques de dynamitage ont été exposés, confirmant les recherches suggérant que la propriété avait été découverte dans les sédiments à partir d'or visible à la surface en 1924. Les travaux d'exploration ultérieurs ont conduit à l'ouverture de la mine au nord avec le fonçage de deux puits. Dans les années 1930, selon la compréhension de Renforth à partir des plans disponibles, un développement souterrain, au niveau 300 pieds, s'est dirigé vers le sud et a dérivé vers l'ouest, à travers la faille, pour se terminer à faible distance en-dessous des sites historiques de dynamitage. Les échantillons prélevés par Renforth sur ces anciens sites ont révélé des valeurs aurifères dans un quartz bleu-noir. À ce jour, l'étendue du système de veines du Pontiac n'a pas encore été quantifiée et n'est donc pas incluse dans la ressource connue de la mine Thompson-Cadillac (voir communiqué du 17 juillet 2014) sur la propriété New Alger détenue à 100% par Renforth.

L'or dans le système de veines du Pontiac

C'est au moment de déplacer les boîtes de carottes de forage sur New Alger qu'un géologue a remarqué la présence d'or visible dans une section de forage. Cette section correspondait à la moitié témoin de l'échantillon n ° 23604, situé entre 38,1 m et 39 m de profondeur dans les sédiments du Pontiac. Il s'agissait du forage NA-07-04 réalisé légèrement au sud et à l'est du décapage de Renforth. L'analyse de cette section avait obtenu 6,73 g/t d'or sans toutefois que soit indiqué dans le journal de bord la présence d'or visible.

Coupe à plat (gauche) et arrondie (droite) de la moitié témoin du forage NA-07-04



Les raisons de l'échantillonnage en vrac

Renforth a choisi de procéder avec un échantillonnage en vrac alors que de précédents travaux d'échantillonnage en cannelure et de surface ainsi qu'une analyse en lames-minces sur le décapage de «Discovery» ont démontré la présence d'or libre pas nécessairement visible à l'œil nu, ce qui

provoque un effet de pépite lors des analyses en laboratoire. L'or libre dans un échantillon peut ne pas être repérable lors de la préparation pour fins d'analyse en laboratoire. En règle générale, un «effet de pépite» peut entraîner une variance dans les résultats du test et peut ne pas fournir un résultat entièrement représentatif. Un échantillon en vrac, traité à forfait dans une usine de traitement conventionnelle et technologiquement adaptée au camp minier d'où provient le matériel, devrait donner des résultats très précis et une meilleure représentation de la présence d'or dans le système de veines minéralisées.

Vente d'une redevance à Abitibi Royalties

Renforth a vendu à Abitibi Royalties une redevance de 1% NSR (net smelter return) dans la propriété New Alger pour 190 000 \$. Le produit de cette vente servira à financer le prochain programme de forage sur Parbec qui devrait commencer d'ici deux semaines.

Les informations techniques contenues dans le présent communiqué ont été examinées et approuvées par Brian H. Newton, géologue et «personne qualifiée» en conformité avec la Directive 43-101.

Pour plus d'informations:

Ressources Renforth inc.

Nicole Brewster, présidente et chef de la direction

Tél.: 905-831-9606

Courriel: nicole@renforthresources.com

#269 – 1099 Kingston Road, Pickering ON L1V 1B5

Aucune autorité en valeurs mobilières n'a approuvé ni désapprouvé le contenu de ce communiqué de presse.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué peut contenir des énoncés prospectifs. Ces énoncés ne garantissent pas les résultats futurs et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent des résultats prévus dans les énoncés prospectifs sont décrits dans la plus récente notice annuelle de la Société déposée sur SEDAR. Les investisseurs et les autres lecteurs qui se fondent sur les énoncés prospectifs de la Société devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés dans la notice annuelle ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. La Société est d'avis que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce communiqué. Ces énoncés sont établis en date du présent communiqué.